



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) REGATE DU SOLEIL EN SOLITAIRE DIMANCHE 28 AVRIL 2024 Grade 5c

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1. L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2. Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice.
Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1. Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par VHF, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1. Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au bureau du CNN se trouvant au bout de la digue Nord de Port La Napoule, face au quai M.
- 3.2. Le PC course est situé au bureau du CNN, au bout de la digue Nord de Port La Napoule, face au quai M, téléphone 06.60.33.43.42, email cerclenautiquedelanapoule@gmail.com
- 3.3. Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF 77**.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le bureau du CNN.
- 4.2. Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1. Dates des courses :

Dimanche 28 Avril	1 ^{er} signal d'avertissement	11.00 devant Port La Napoule
-------------------	--	------------------------------

- 5.2. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 5 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Flamme numérique 1 	Classes A, B, C, D, R1 Groupe Net 0 à 14,9
Flamme numérique 2 	Classe D, Groupe Net 15 à 21,4
Flamme numérique 3 	Classe D, Groupe Net 21.5 à 40
Flamme numérique 4 	Classes L, R2, R3
Flamme numérique 5 	Multicoques

7. ZONE DE COURSE

Les zones de course sont situées selon les parcours dans le golfe de La Napoule, autours des îles de Lérins et devant le Massif de l'Estérel.

8. LES PARCOURS

- 8.1. Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS et seront de type côtier ou construit.
- 8.2. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer par VHF canal 77 qui sera également affiché à l'arrière du bateau comité.
- 8.3. **Parcours Côtiers** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord ou rouge si elle est à contourner à bâbord.
- 8.4. Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe** PARCOURS.
- 8.5. **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe** PARCOURS (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe** POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE.

9. MARQUES

- 9.1. Les marques sont:

Marque de parcours	Bouée Tétraédrique orange, les îles de Lérins et dépendances
Porte des îles	2 balises d'entrée du chenal entre les 2 pointes Ouest des îles
Marque de départ	Bouée Cylindrique rouge
Marque de dégagement	Bouée Cylindrique blanche
Marque d'arrivée parcours côtier	Marque A Bouée Tétraédrique orange
Marque d'arrivée parcours banane	Bouée Cylindrique blanche

10. LES ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les îles de Lérins sont considérées comme un obstacle.

11. LE DEPART

- 11.1. La ligne de départ sera délimitée par le mat du bateau comité portant un pavillon orange à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2. [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 11.3. Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 77. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 11.4. Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 11.5. Le départ des courses sera donné en application de la règle 26 des RCV

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le signal de départ
Avertissement	Pavillon de classe; un signal sonore	5 mn
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, Z avec I, ou noir; un signal sonore	4 mn
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire; un signal sonore	1 mn
Départ	Amenée du pavillon de classe; un signal sonore	0 mn

12. L'ARRIVEE

- 12.1. La ligne d'arrivée un mat arborant un pavillon bleu, situé sur le bateau comité **ou** sur la digue (côté EST) de Port La Napoule, et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 12.2. [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

13. SYSTEME DE PENALITE

- 13.1. La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 14.1. **Parcours côtiers:** les bateaux n'ayant pas effectué le parcours et fini la course à 17.00 seront classés DNF (ceci modifie les RCV35, A4 et A5).
- 14.2. **Parcours banane:** les bateaux n'ayant pas effectué le parcours et fini la course 30mn après l'arrivée du premier de leur classe seront classés DNF (ceci modifie les RCV35, A4 et A5).

15. DEMANDES D'INSTRUCTIONS

- 15.1. Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2. Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au secrétariat du jury situé au bureau du CNN.
- 15.3. Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au bureau du CNN. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16. CLASSEMENT

- 16.1. 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 16.2. Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 16.3. Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.
- 16.4. Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

17. REGLES DE SECURITE

- 17.1. [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 17.2. Le canal VHF utilisé en course est le **canal 77**.
- 17.3. Il est interdit de naviguer en course avec l'ancre installée sur le davier d'étrave débordant de la coque.
- 17.4. [DP] Utilisation du bout dehors: Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 17.5. Lorsque le pavillon Y  est envoyé avec un signal sonore avant ou en même temps que le signal d'avertissement, le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les concurrents.
- 17.6. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire à tout moment en mer pour les équipages solitaires.

18. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 18.1. Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.
- 18.2. [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 18.3. [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 3 heures avant son signal d'avertissement.

19. PRIX

La remise des prix aura lieu le **dimanche 28 Avril à 18.30** au siège du CNN, au bout de la digue Nord de Port La Napoule, face au quai M.



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

PORT LA NAPOULE



ANNEXES PARCOURS

Mise à jour Octobre 2023

DESCRIPTION DES BOUEES DE PARCOURS COTIERS:

BOUEE DE DEPART: Bouée cylindrique **ROUGE**

BOUEE DE DEGAGEMENT: Bouée cylindrique **BLANCHE** si pavillon **D**  sur le comité

A laisser à **TRIBORD** si pavillon **VERT**

A laisser à **BABORD** si pavillon **ROUGE**

BOUEES DE PARCOURS: Bouée tétraédrique **ORANGE**

BOUEE D'ARRIVEE: **Bouée A** Extrémité NORD-EST de Port La Napoule

EMPLACEMENT DES BOUEES DE PARCOURS COTIERS:

Voir le plan de la zone de course joint aux annexes parcours.

BOUEE A : Extrémité NORD-EST de la digue de Port La Napoule

BOUEE B : Rochers de la Bocca

BOUEE C : Digue OUEST du vieux port de Cannes

BOUEE D : Pointe du Barbier (pointe OUEST de l'île Saint Honorat)

BOUEE E : Port La Galère

BOUEE F : Pointe du Batéguier (pointe OUEST de l'île de Sainte Marguerite)

BOUEE G : Port de la Figueirette

BOUEE H : Port abri du Beal

BOUEE I : La Vaquette, pointe de l'Esquillon

BOUEE J : La Chrétienne, pointe des Vieilles

PORTE DES ILES: Matérialisée par les deux bouées d'entrée du chenal situées entre la pointe du Dragon et la pointe du Barbier (pointes OUEST des îles de Lerins)

LIGNE DE DEPART PARCOURS COTIERS:

DEPUIS LE BATEAU COMITE: Entre le bateau comité et la bouée de départ cylindrique **ROUGE**.

DEPUIS LA DIGUE: Entre la pavillonnerie du comité de course situé à l'extrémité NORD-EST de la digue de Port La Napoule et la bouée de départ cylindrique **ROUGE**.

LIGNE D'ARRIVEE PARCOURS COTIERS:

Entre la **bouée A** et le mât de pavillonnerie du CNN situé sur le bateau comité ou à l'extrémité NORD-EST de la digue de Port La Napoule (en cas de forte houle).

En cas de réduction de parcours, l'arrivée peut se faire à n'importe quelle marque du parcours.

DESCRIPTION PARCOURS BANANES:

Voir les schémas 'Parcours Banane' joint aux annexes parcours.

LIGNE DE DEPART: Entre le bateau comité et la bouée de départ cylindrique **ROUGE**.

BOUEES AU VENT ET SOUS LE VENT: Bouée tétraédrique **ORANGE**

LIGNE D'ARRIVEE: Entre le bateau comité portant pavillon bleu et la Bouée cylindrique **BLANCHE**

LISTE DES PARCOURS:

1		Parcours complet environ 12,8M		2		Parcours complet environ 10,2M		3		Parcours complet environ 12,3M		4		Parcours complet environ 11,9M	
H		DEPART		B		DEPART		C		DEPART		F		DEPART	
E		TRIBORD Le Béal		E		TRIBORD La Bocca		B		BABORD Port de Cannes		B		BABORD Bateguier	
H		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD La Galere		A		BABORD La Bocca		A		BABORD La Bocca	
E		TRIBORD Le Béal		E		TRIBORD La Napoule		C		BABORD La Napoule		B		BABORD La Napoule	
A		TRIBORD La Galere		E		TRIBORD La Galere		C		BABORD Port de Cannes		B		BABORD La Bocca	
A		TRIBORD La Napoule		E		TRIBORD La Napoule		A		BABORD (ARRIVEE)		A		BABORD (ARRIVEE)	
E		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD La Galere									
A		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD (ARRIVEE)									
A		TRIBORD (ARRIVEE)		A											

5		Parcours complet environ 14,6M		6		Parcours complet environ 15,5M		7		Parcours complet environ 16,3M		8		Parcours complet environ 13,0M	
F		DEPART		F		DEPART		D		DEPART		E		DEPART	
B		BABORD Bateguier		E		TRIBORD Bateguier		B		BABORD Barbier		A		TRIBORD La Galere	
A		BABORD La Bocca		A		TRIBORD La Galere		A		BABORD La Bocca		B		TRIBORD La Napoule	
F		BABORD La Napoule		F		TRIBORD La Napoule		D		BABORD La Napoule		E		TRIBORD La Bocca	
A		BABORD Bateguier		A		BABORD Bateguier		A		BABORD Barbier		A		TRIBORD La Galere	
A		BABORD (ARRIVEE)		A		BABORD (ARRIVEE)		A		BABORD (ARRIVEE)		E		TRIBORD La Napoule	
												E		TRIBORD La Galere	
												A		TRIBORD (ARRIVEE)	

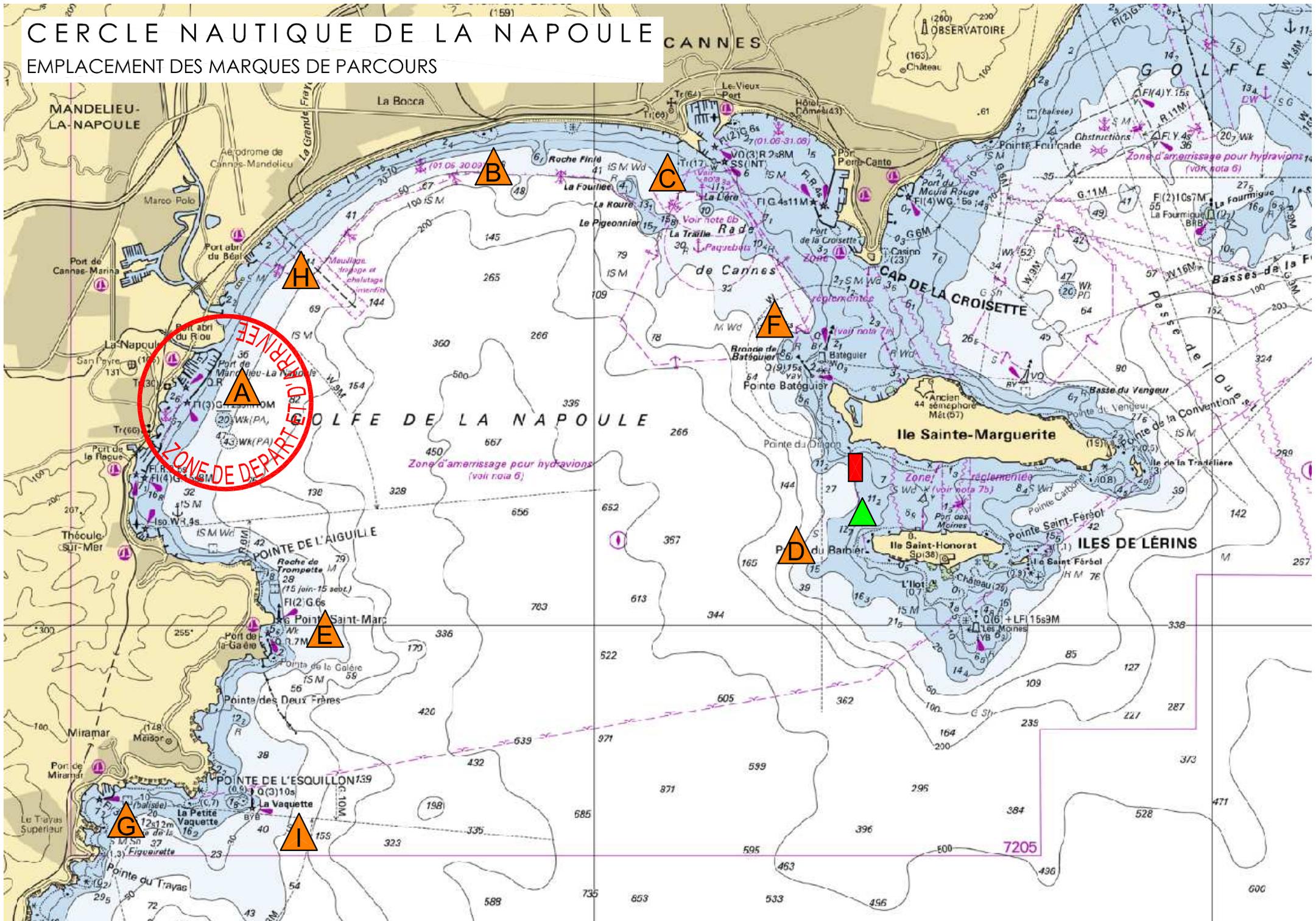
9		Parcours complet environ 12,3M		10		Parcours complet environ 10,9M		11		Parcours complet environ 10,9M		12		Parcours complet environ 10,2M	
E		DEPART		E		DEPART		E		DEPART		E		DEPART	
B		BABORD La Galere		D		BABORD La Galere		H		BABORD La Galere		G		TRIBORD La Galere	
E		TRIBORD La Bocca		E		TRIBORD Le Barbier		D		TRIBORD Le Béal		A		passer à l'Est de la Vaquette	
A		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD La Galere		A		BABORD La Napoule		E		BABORD La Figueirette	
A		TRIBORD La Napoule		H		BABORD Le Béal		E		TRIBORD La Galere		A		passer à l'Est de la Vaquette	
E		TRIBORD La Galere		A		BABORD (ARRIVEE)		A		TRIBORD (ARRIVEE)		E		TRIBORD La Galere	
A		TRIBORD (ARRIVEE)		A				A		TRIBORD (ARRIVEE)		E		TRIBORD La Napoule	
												E		TRIBORD La Galere	
												A		TRIBORD (ARRIVEE)	

13		Parcours complet environ 16,8M		14		Parcours complet environ 18,8M		15		Parcours complet environ 11,9M		16		Parcours complet environ 20,8M	
E		DEPART		E		DEPART		I		DEPART		J		DEPART	
G		TRIBORD La Galere		G		TRIBORD La Galere		B		passer à l'Est de la Vaquette		B		passer à l'Est de la Vaquette	
F		passer à l'Est de la Vaquette		F		BABORD La Figueirette		A		BABORD La Vaquette		A		BABORD La Chrétienne	
E		BABORD La Figueirette		B		passer à l'Est de la Vaquette		E		BABORD La Bocca		E		passer à l'Est de la Vaquette	
A		BABORD Bateguier		A		BABORD Bateguier		A		BABORD La Napoule		A		BABORD La Bocca	
A		TRIBORD La Galere		E		BABORD La Bocca		A		TRIBORD La Galere		E		BABORD La Napoule	
A		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD (ARRIVEE)		A		TRIBORD La Galere	
A		TRIBORD La Napoule		E		TRIBORD La Galere						A		TRIBORD (ARRIVEE)	
E		TRIBORD La Galere		A		TRIBORD La Galere									
A		TRIBORD (ARRIVEE)		A		TRIBORD (ARRIVEE)									

17		Parcours complet environ 11,8M		18		Parcours complet environ 11,8M		19		Parcours complet environ 13,4M		20 & 21			
		(coupe du bon sens)				(coupe du bon sens)				(coupe du bon sens)					
A		DEPART		A		DEPART		PORT E DES ILES		DEPART		PARCOURS BANANE		VOIR SCHEMAS JOINTS	
B		BABORD La Napoule		A		LE TOUR DES ILES A		PORT E DES ILES		D'OUEST EN EST		1		BABORD	
C		TRIBORD La Bocca		A		BABORD OU A TRIBORD		A		LE TOUR DES ILES A		2		BABORD	
A		TRIBORD Port de Cannes		A		BABORD (ARRIVEE)		A		D'EST EN OUEST		2		BABORD	
C		BABORD La Napoule								BABORD (ARRIVEE)				ARRIVEE	
C		TRIBORD Port de Cannes													
A		BABORD (ARRIVEE)													

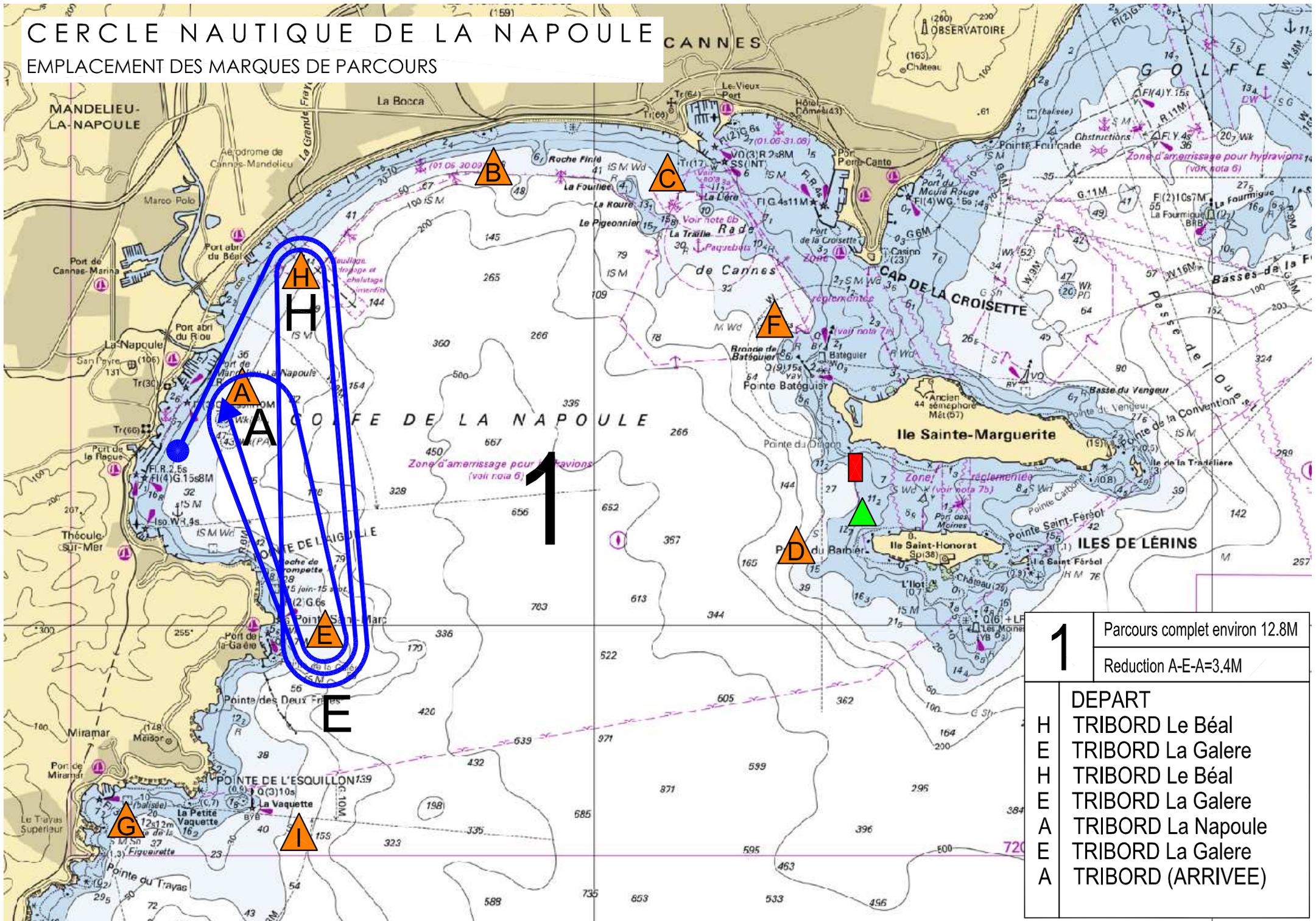
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



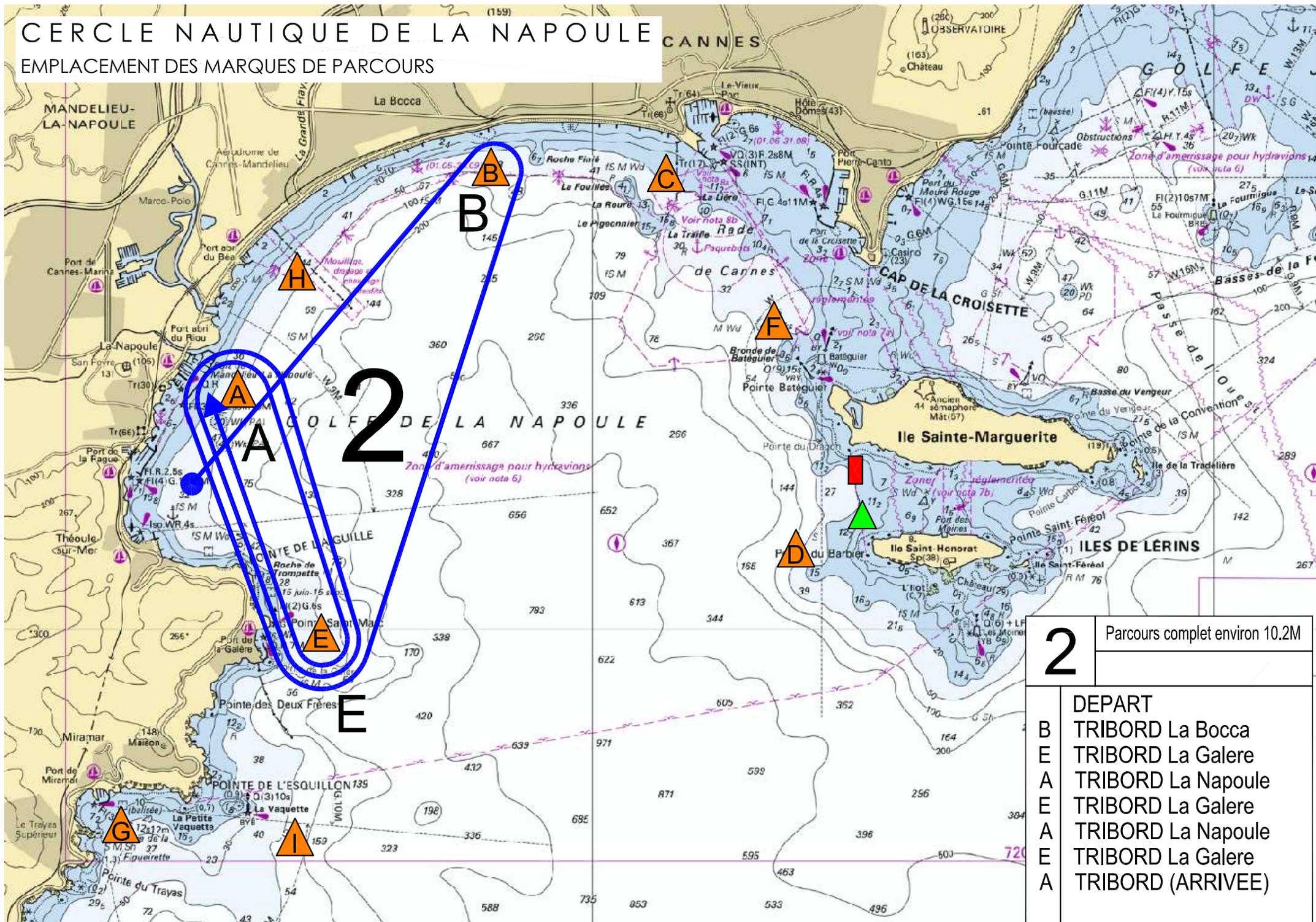
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

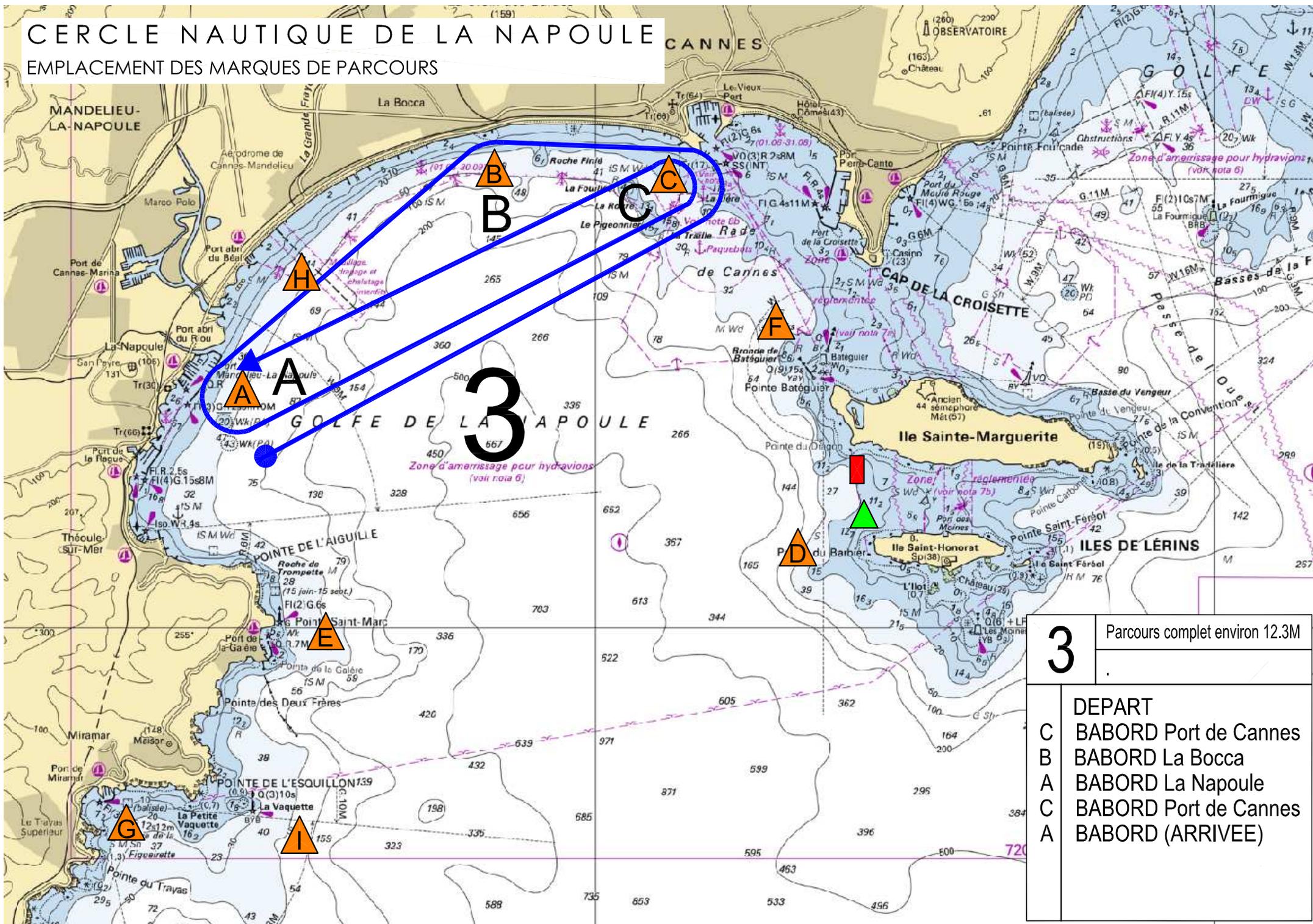
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



2	Parcours complet environ 10.2M
	DEPART
B	TRIBORD La Bocca
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

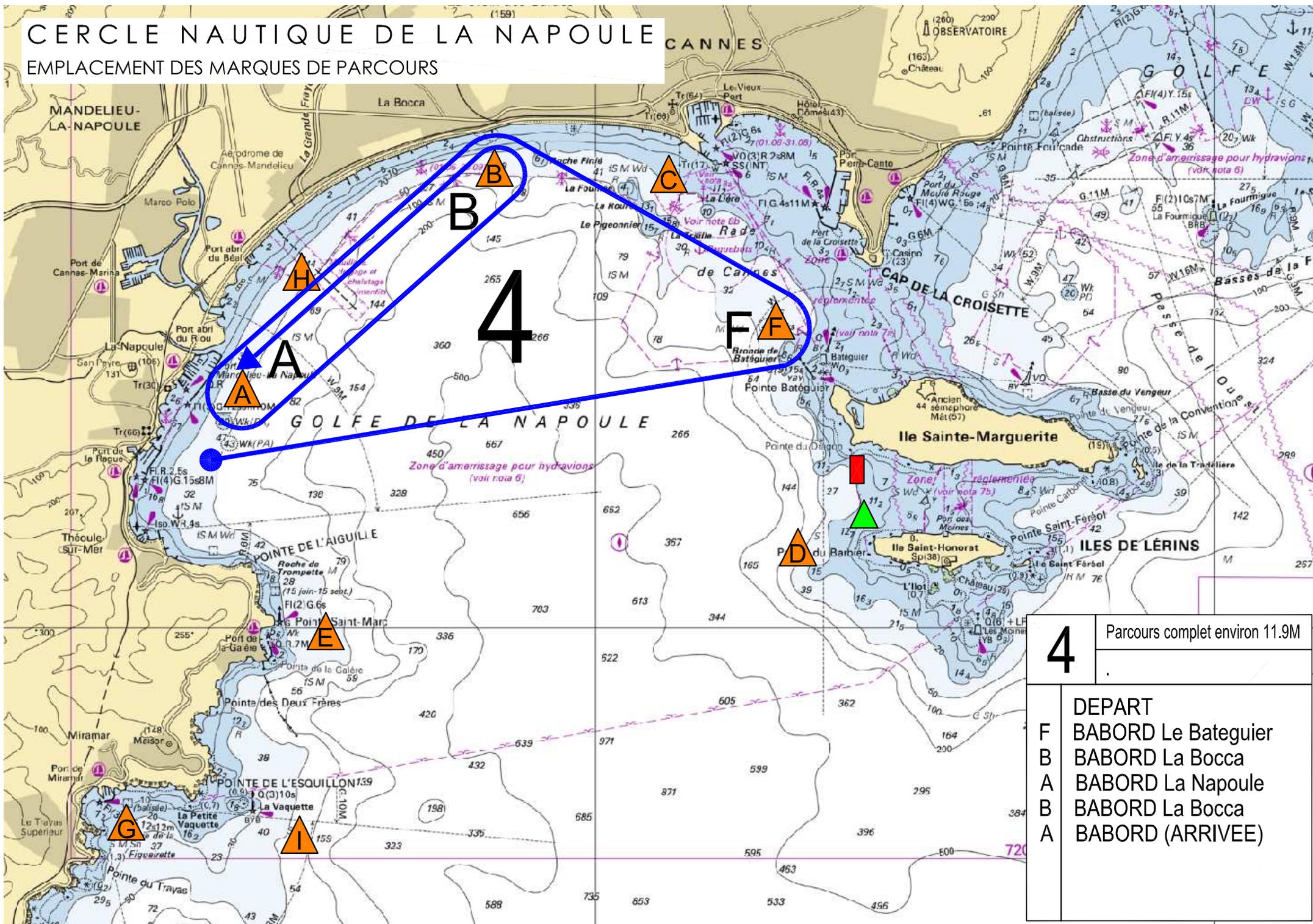
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



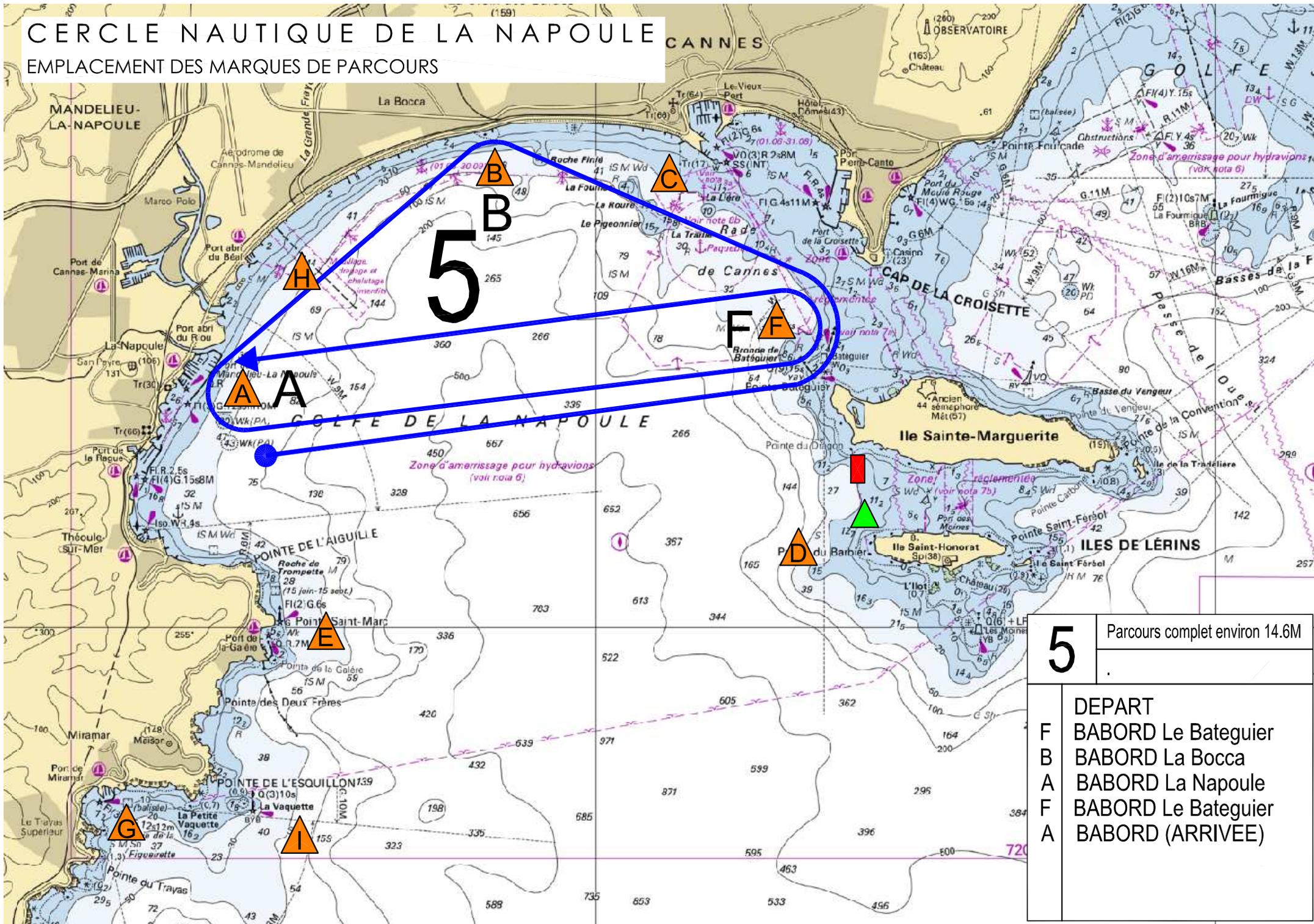
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



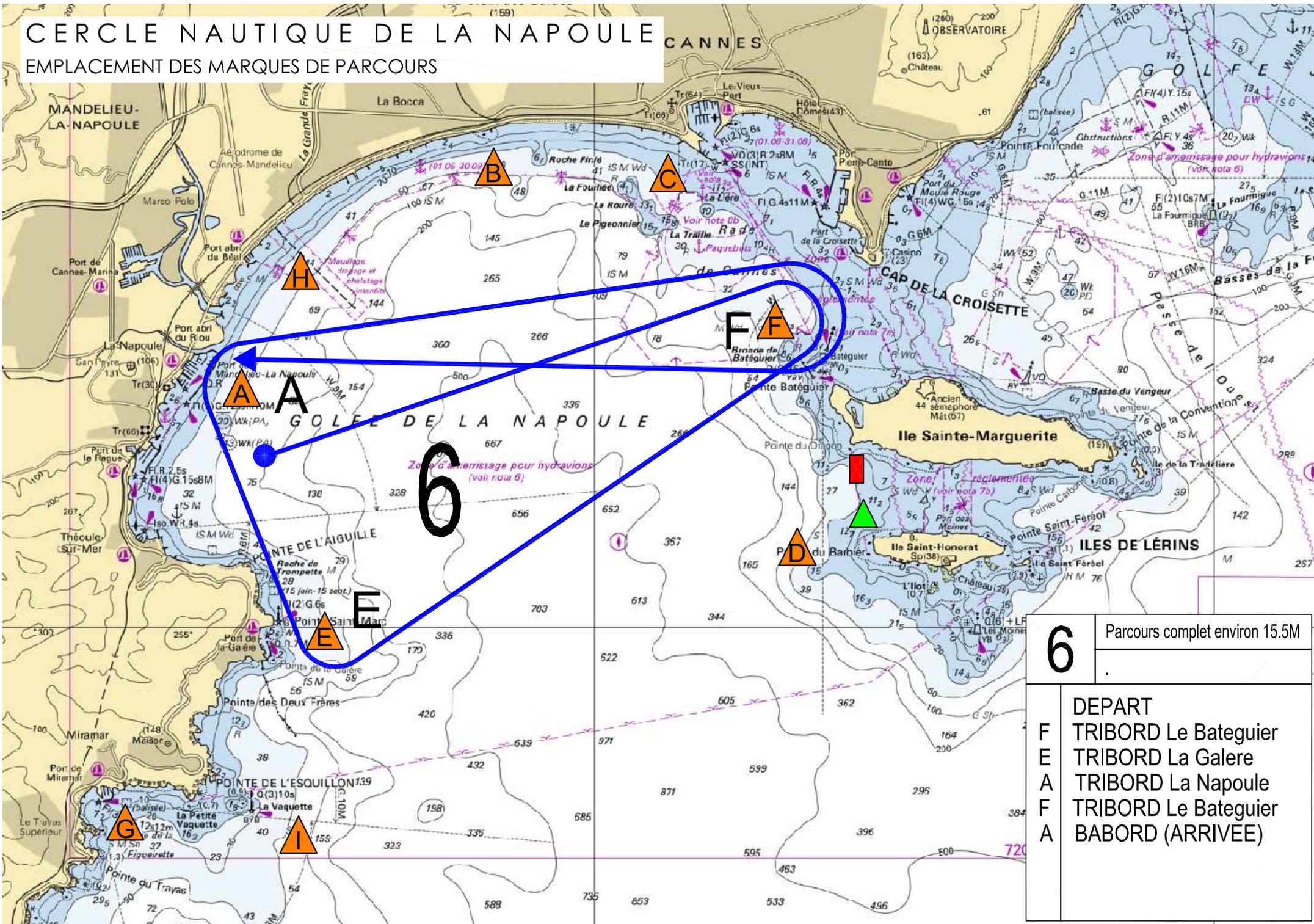
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

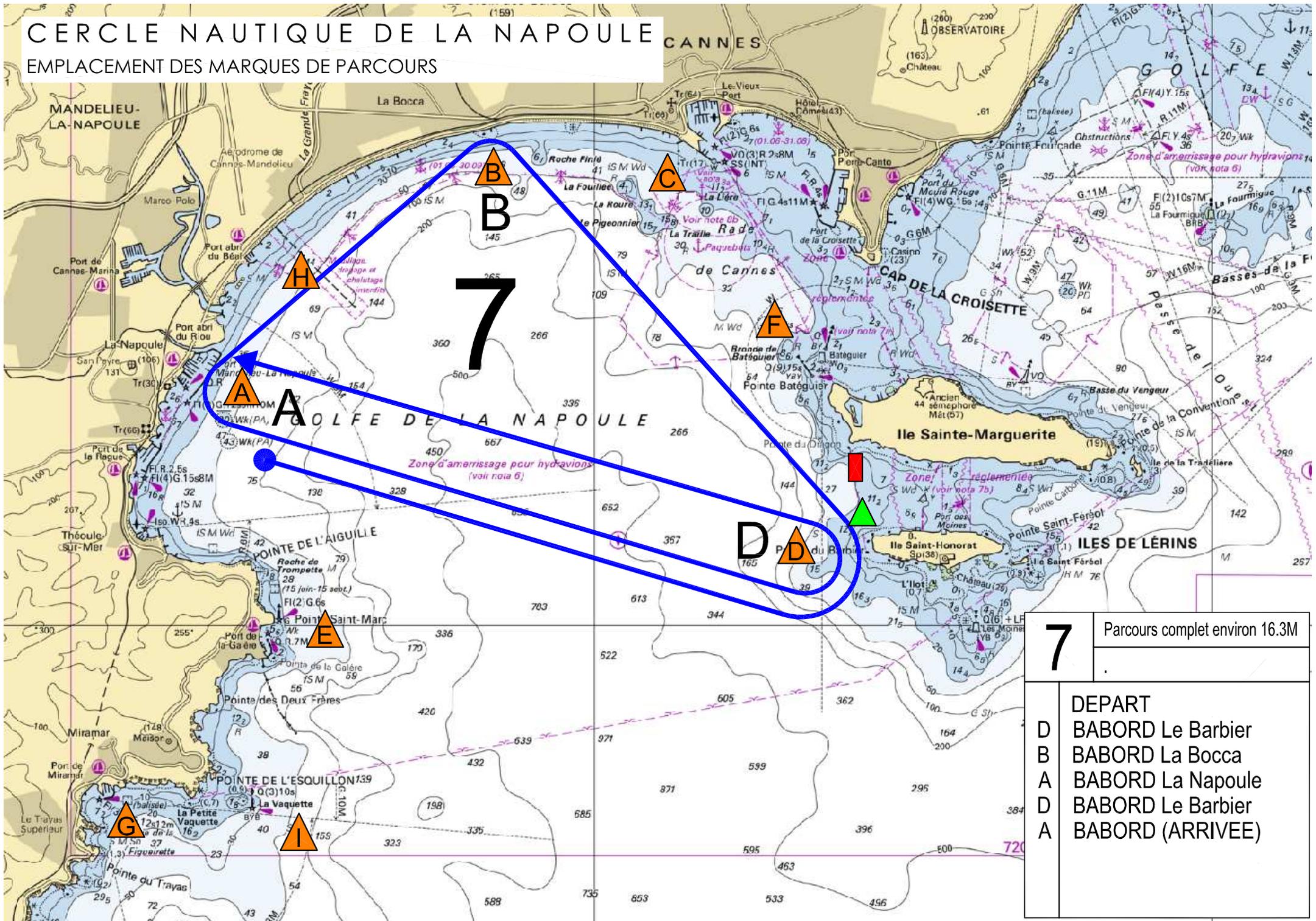
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



6	Parcours complet environ 15.5M
DEPART	
F	TRIBORD Le Bateguier
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
F	TRIBORD Le Bateguier
A	BABORD (ARRIVEE)

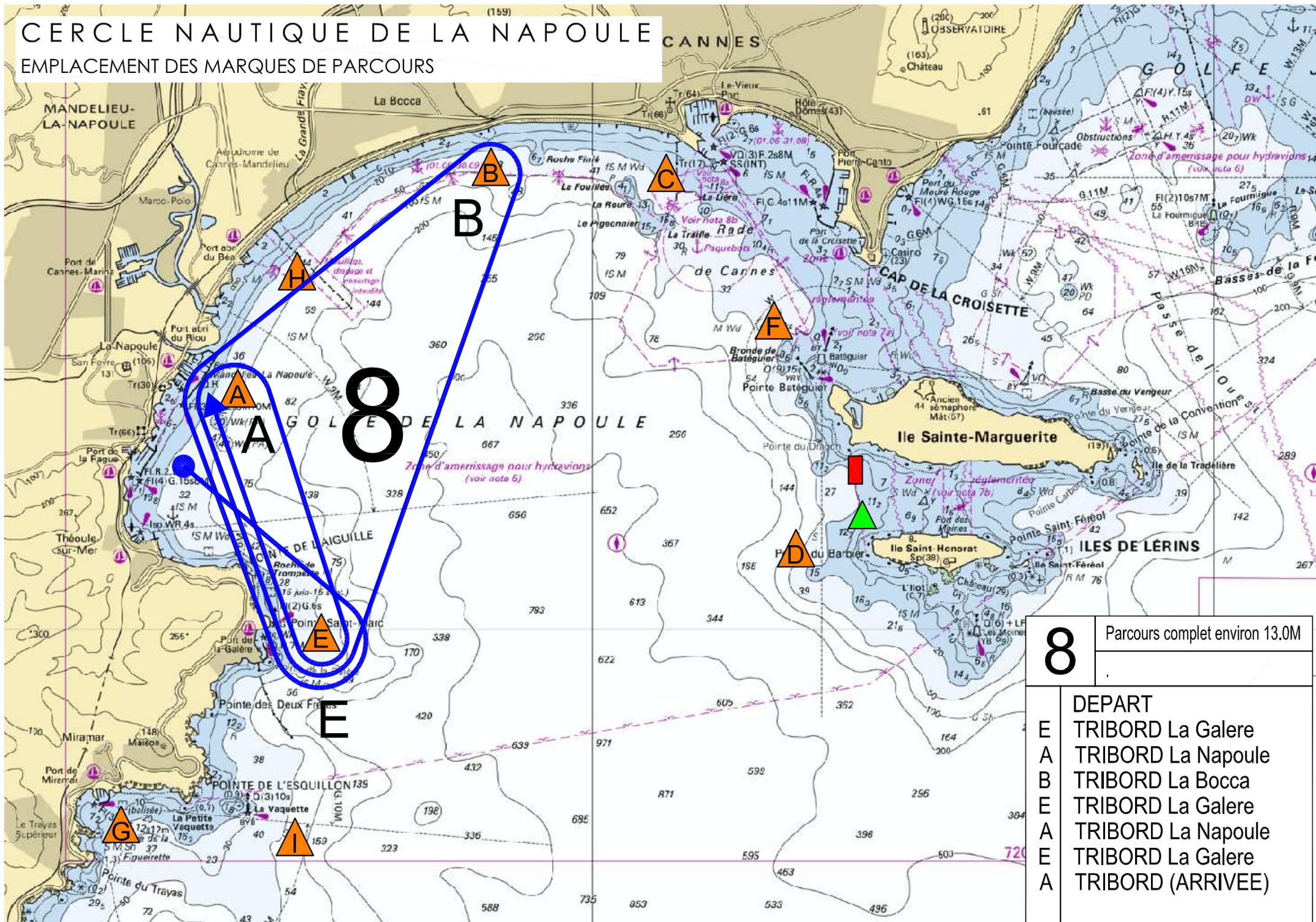
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



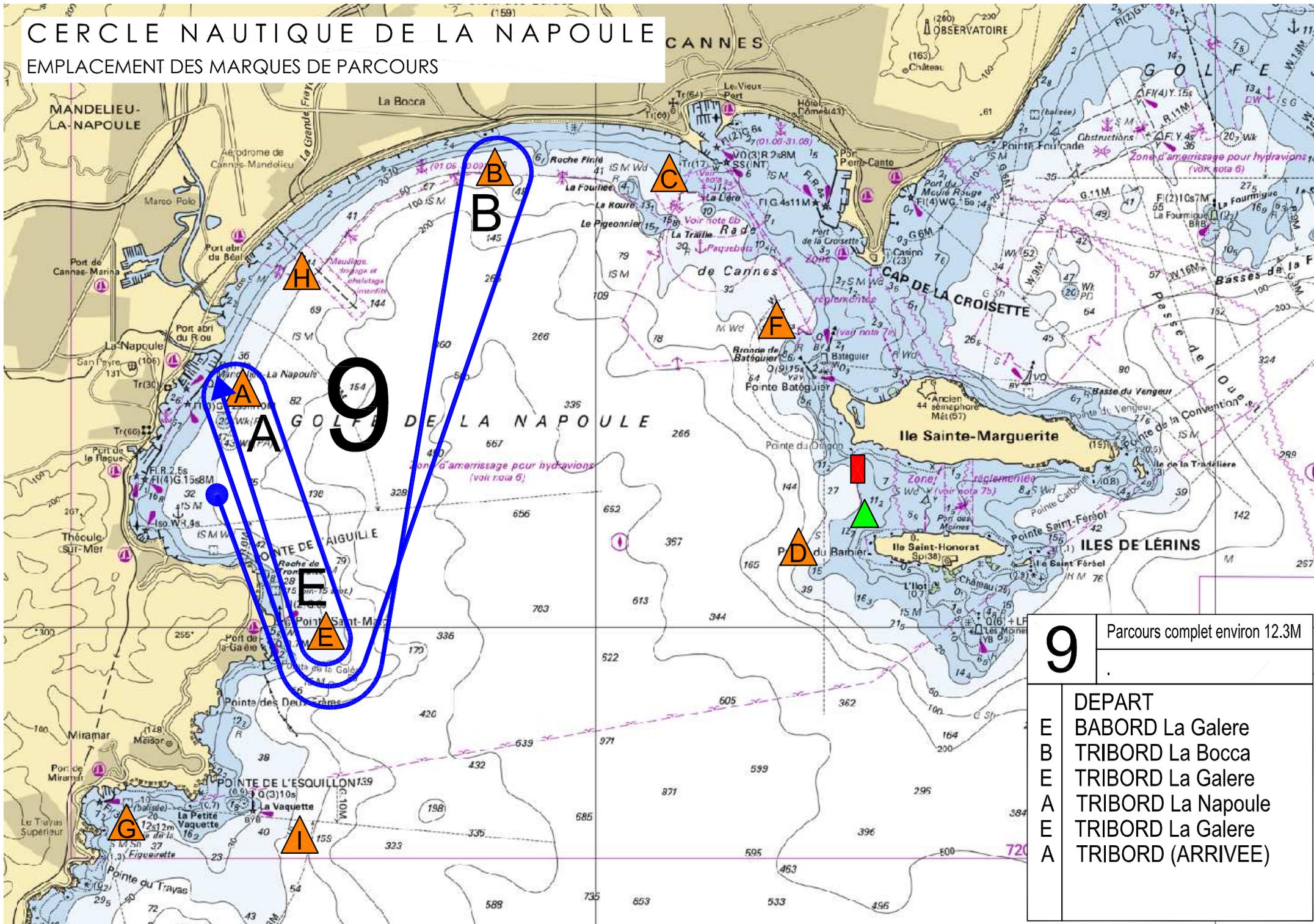
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

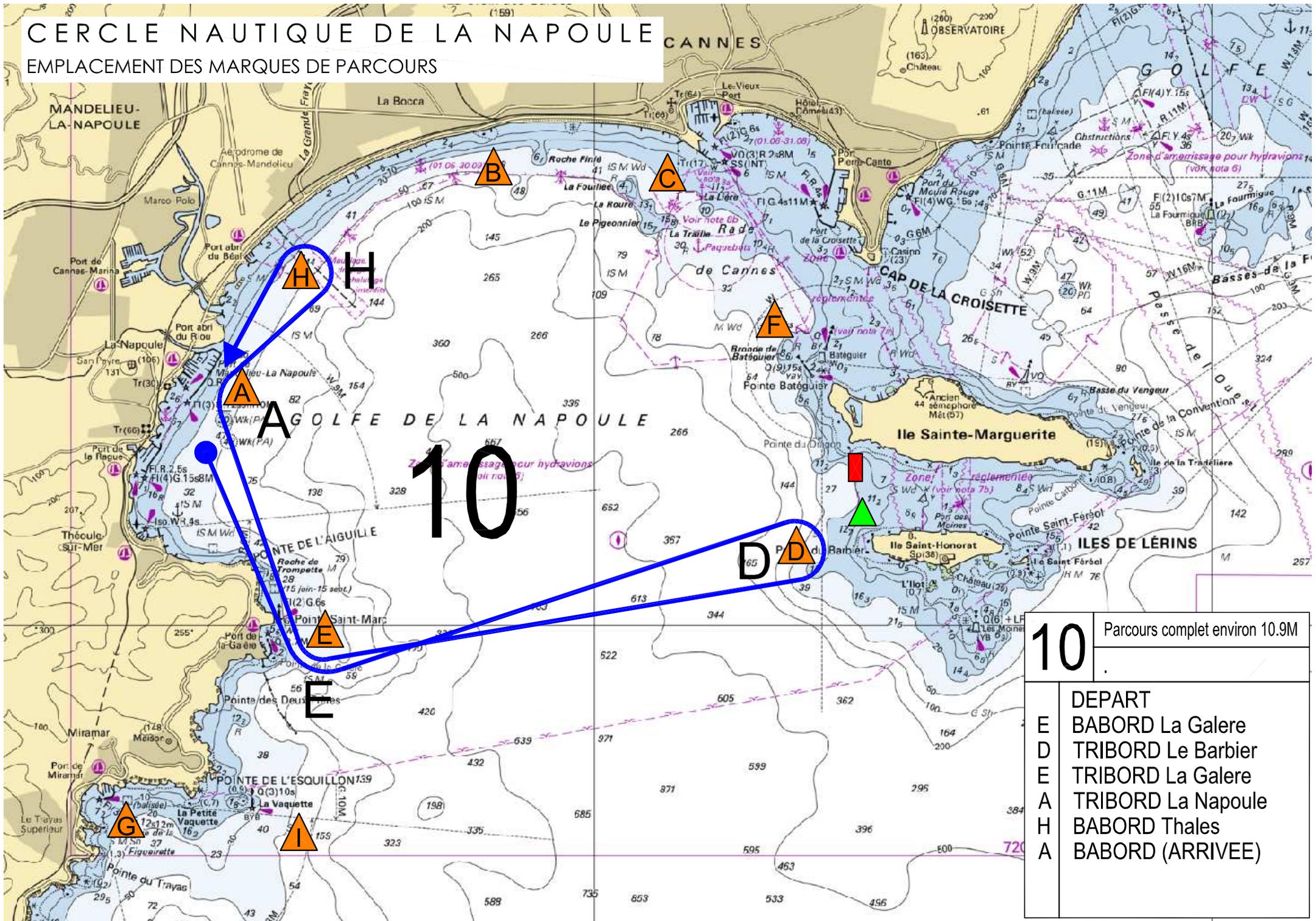
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



9	Parcours complet environ 12.3M
DEPART	
E	BABORD La Galere
B	TRIBORD La Bocca
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

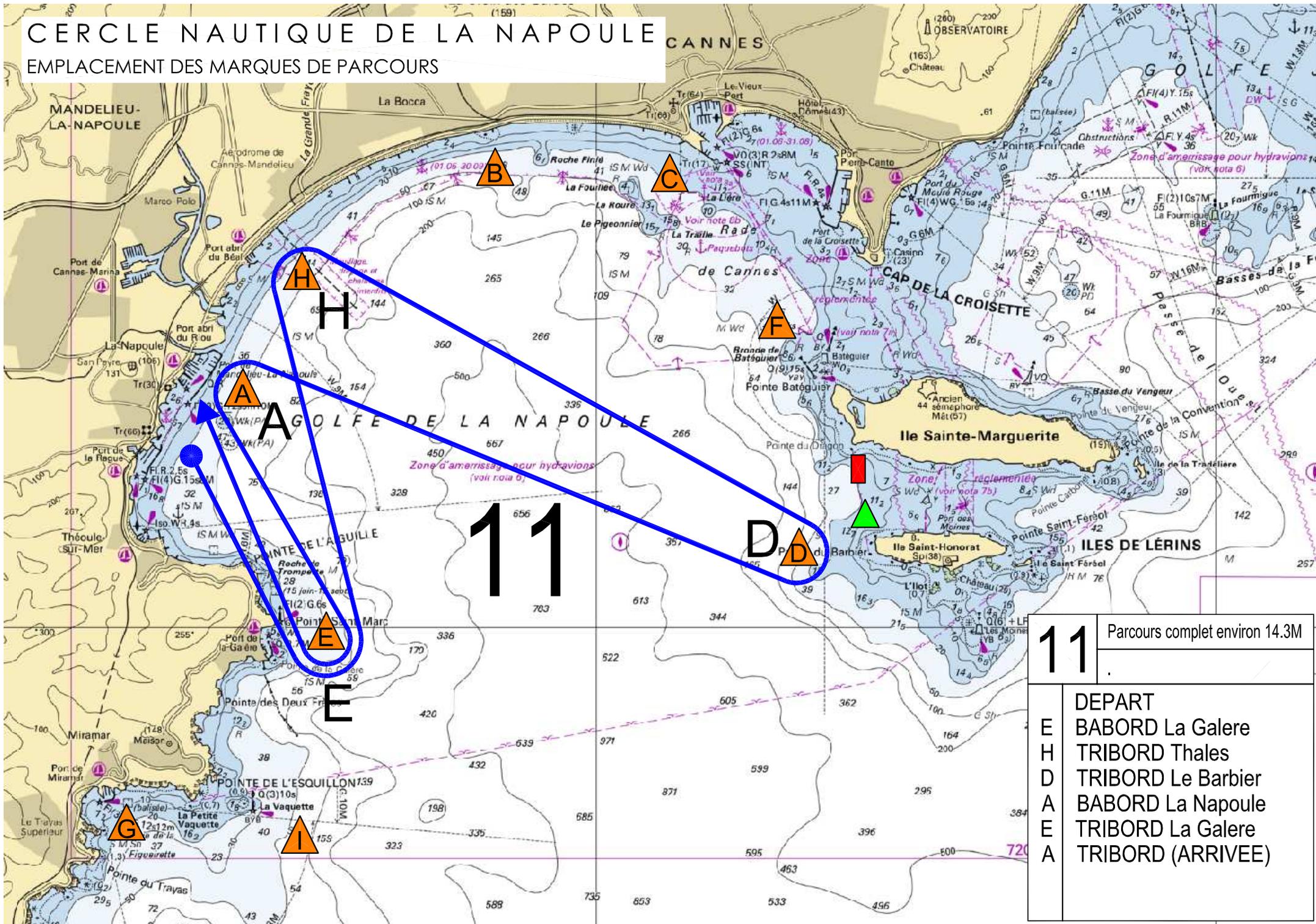
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



10	Parcours complet environ 10.9M
DEPART	
E	BABORD La Galere
D	TRIBORD Le Barbier
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
H	BABORD Thales
A	BABORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

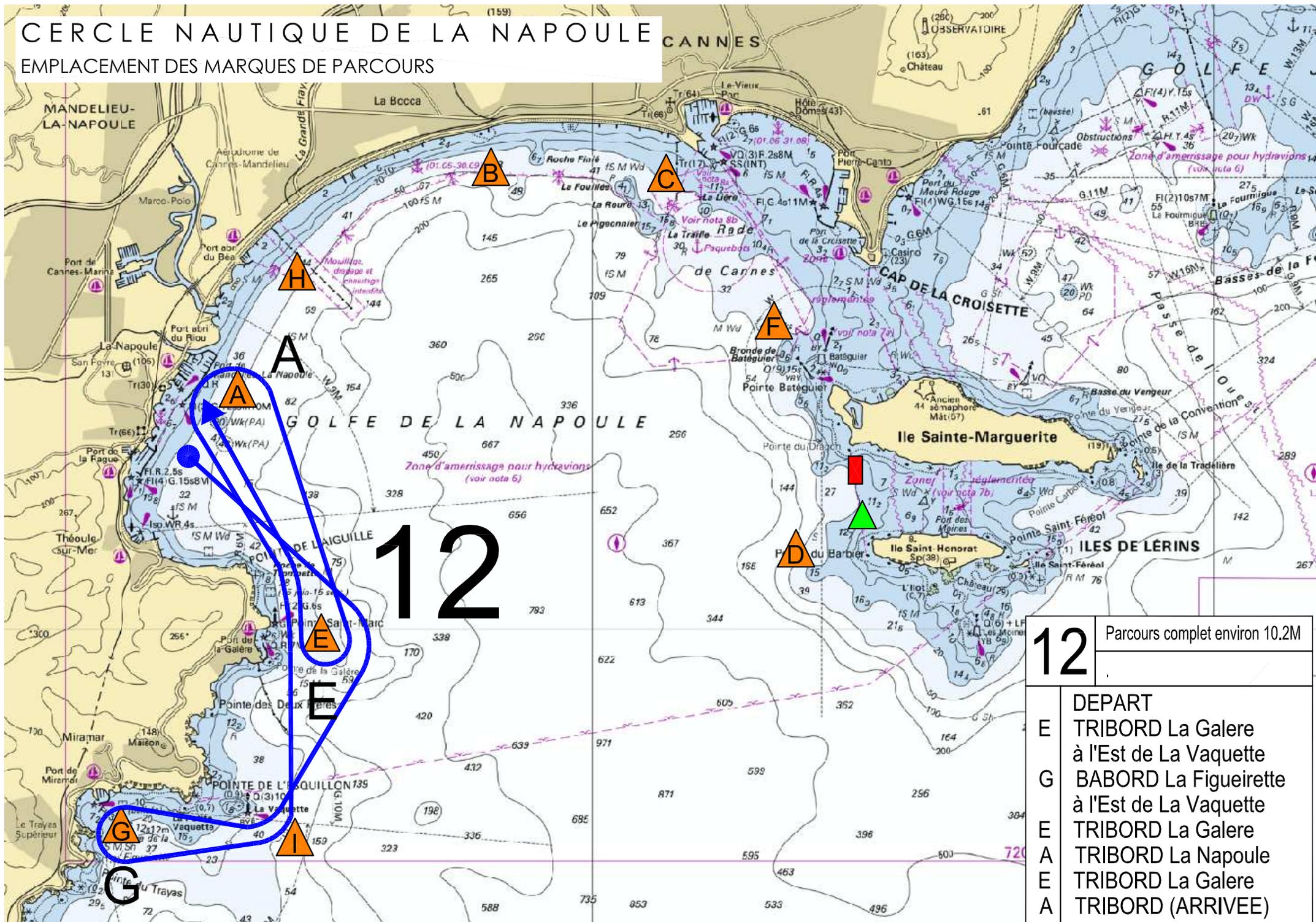
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



11	Parcours complet environ 14.3M
DEPART	
E	BABORD La Galere
H	TRIBORD Thales
D	TRIBORD Le Barbier
A	BABORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

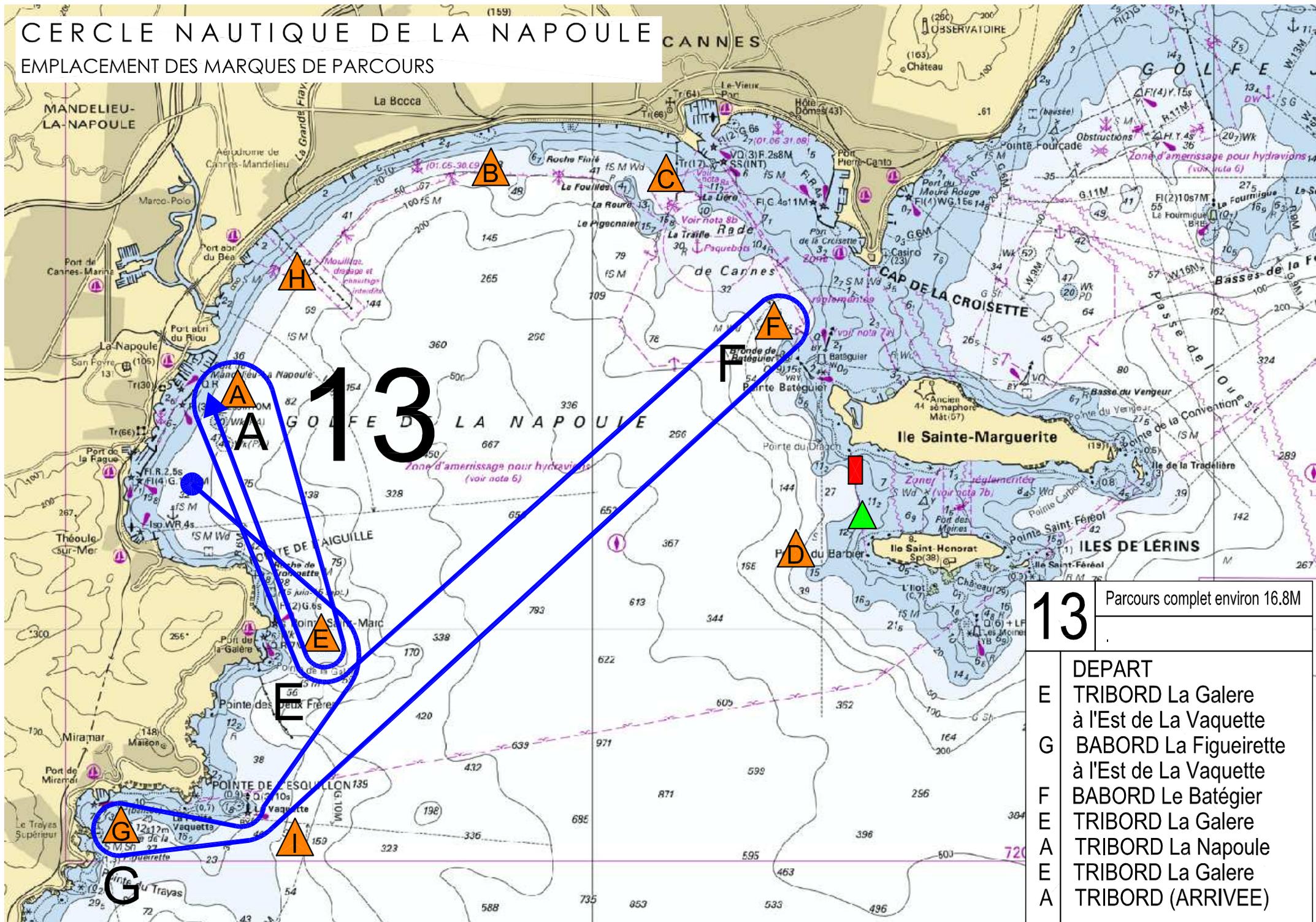
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



12	Parcours complet environ 10.2M
	DEPART
E	TRIBORD La Galere à l'Est de La Vaquette
G	BABORD La Figueirette à l'Est de La Vaquette
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

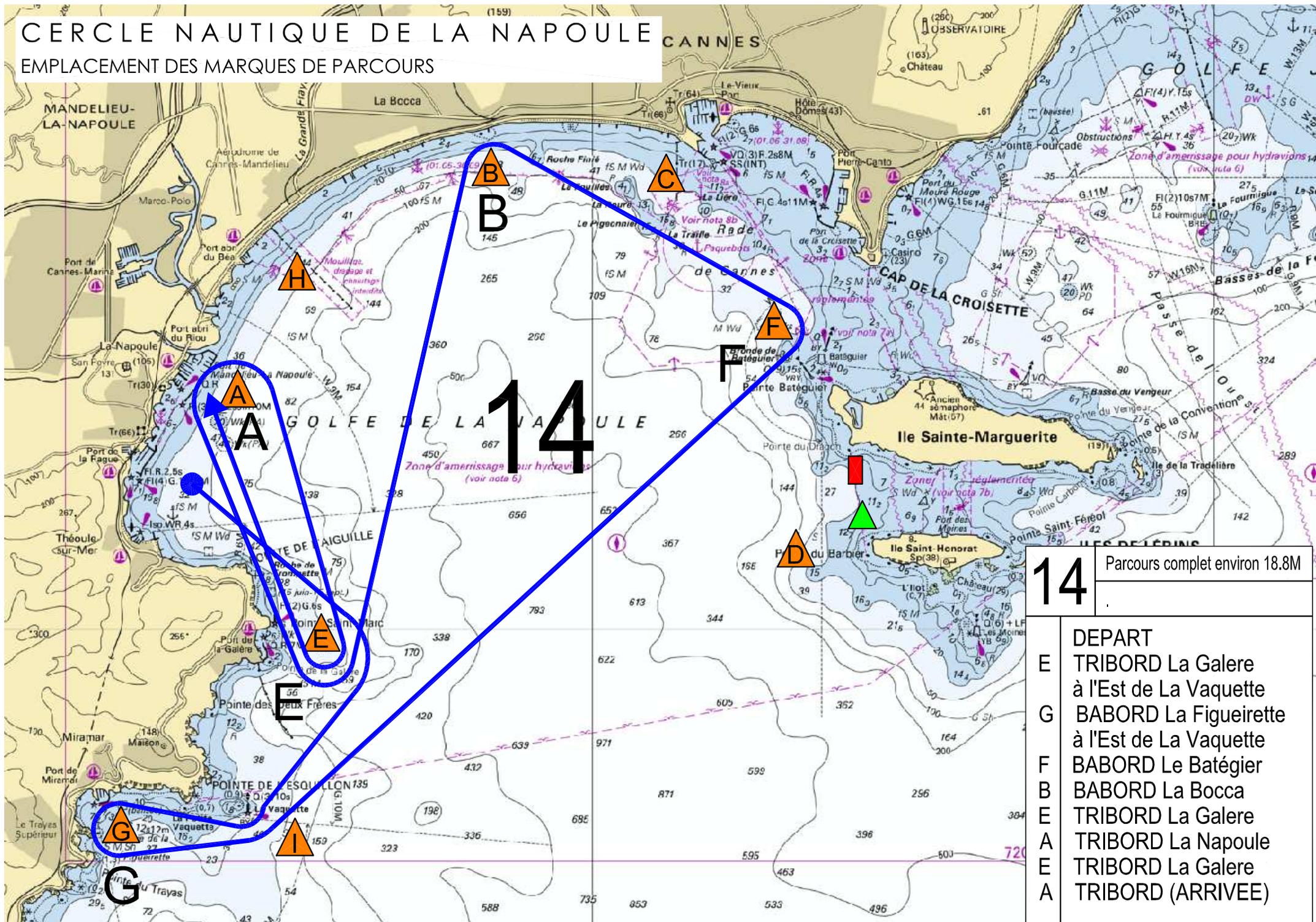
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



13	Parcours complet environ 16.8M
	DEPART
E	TRIBORD La Galere à l'Est de La Vaquette
G	BABORD La Figueirette à l'Est de La Vaquette
F	BABORD Le Batégier
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

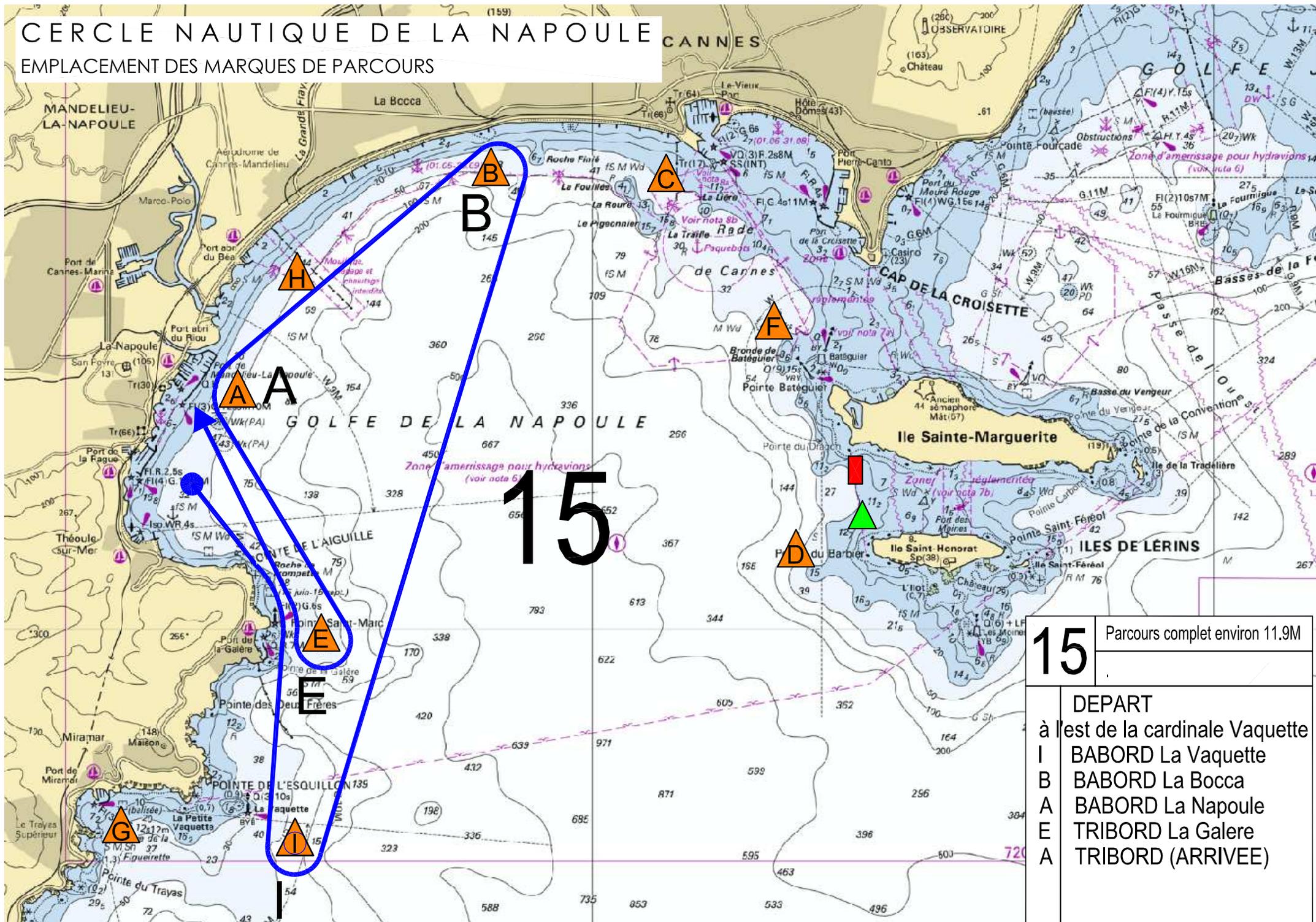
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



14	Parcours complet environ 18.8M
	DEPART
E	TRIBORD La Galere à l'Est de La Vaquette
G	BABORD La Figueirette à l'Est de La Vaquette
F	BABORD Le Batégier
B	BABORD La Bocca
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD La Napoule
E	TRIBORD La Galere
A	TRIBORD (ARRIVEE)

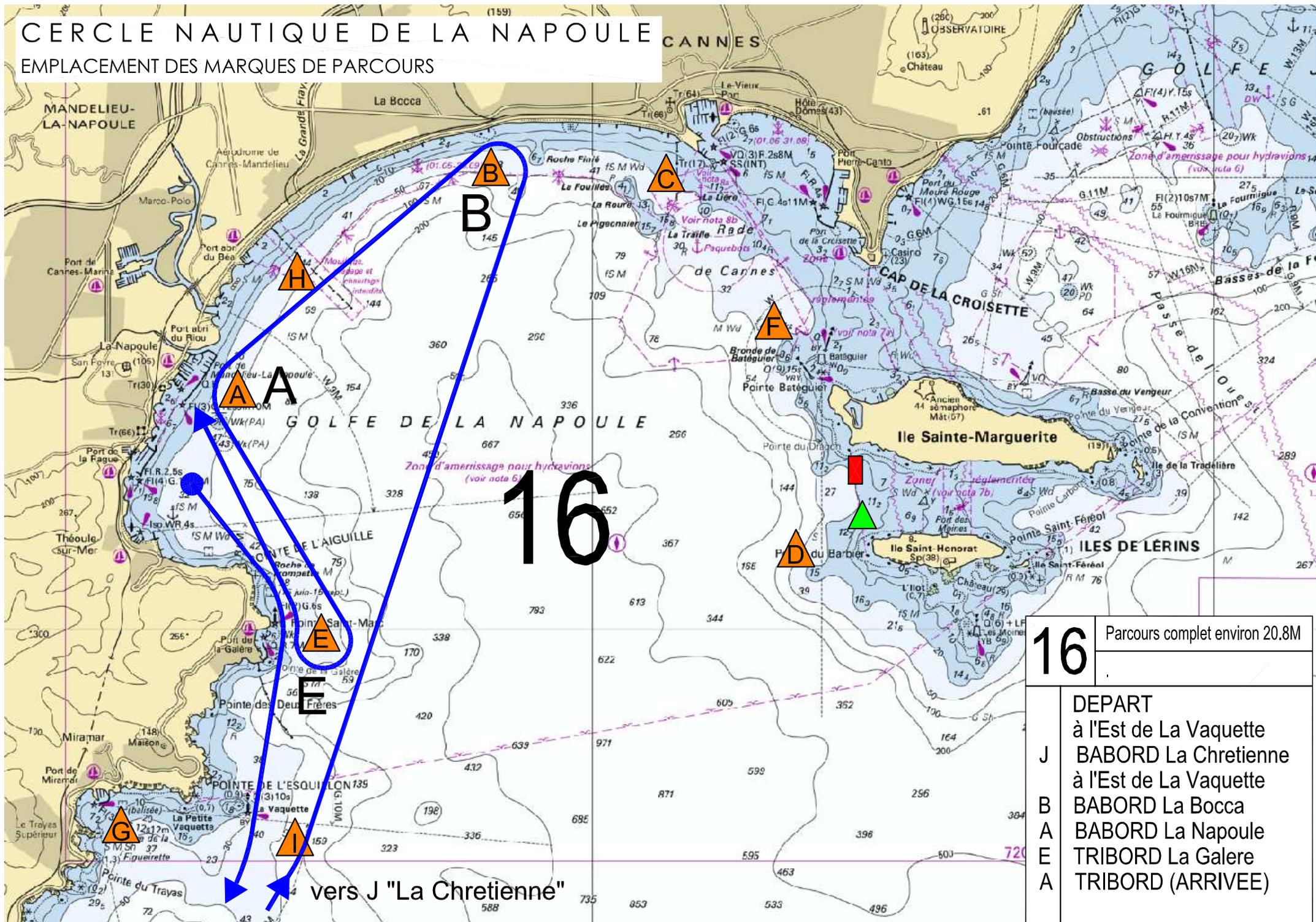
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS

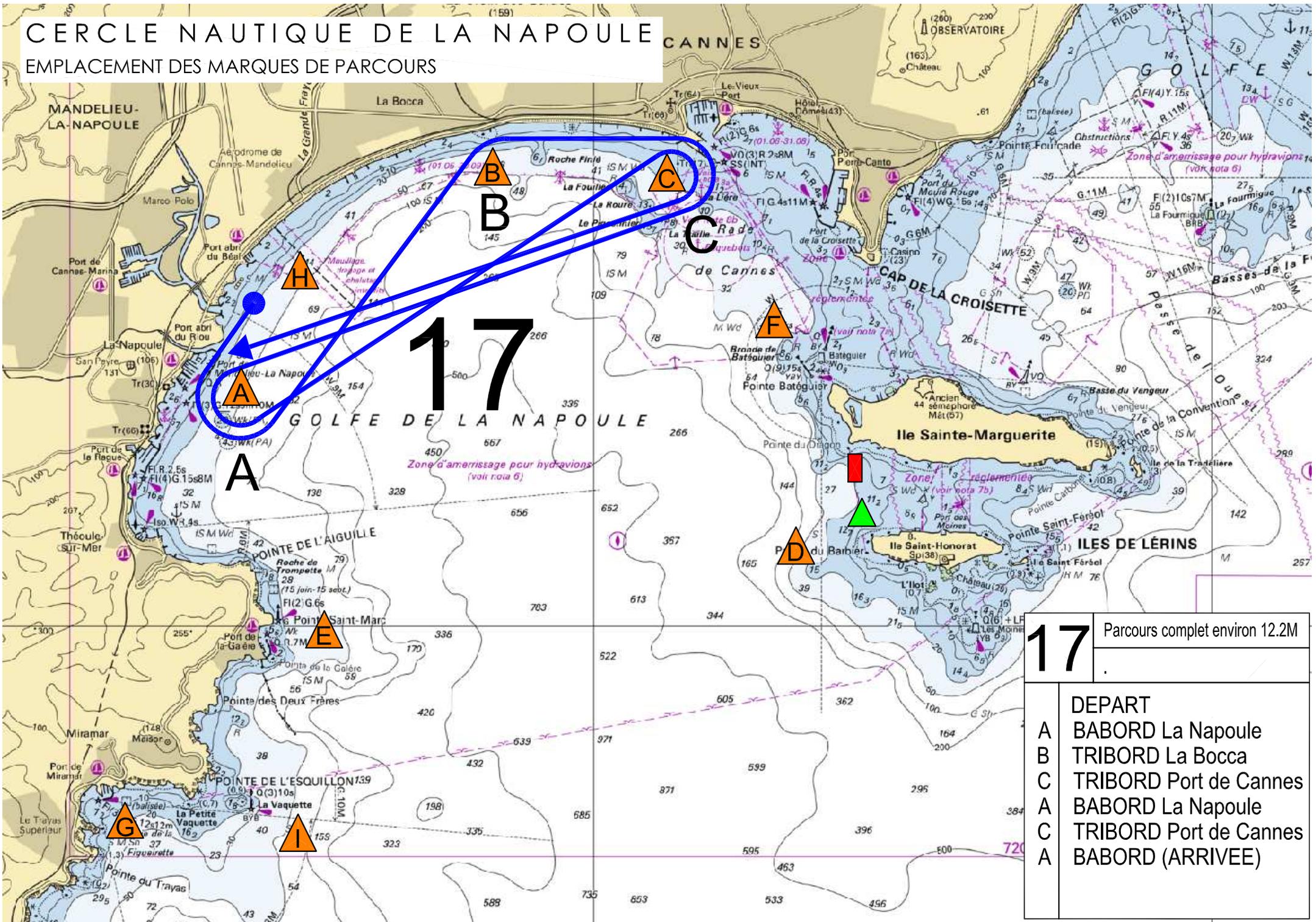


vers J "La Chretienne"

16	Parcours complet environ 20.8M
	DEPART à l'Est de La Vaquette J BABORD La Chretienne à l'Est de La Vaquette B BABORD La Bocca A BABORD La Napoule E TRIBORD La Galere A TRIBORD (ARRIVEE)

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

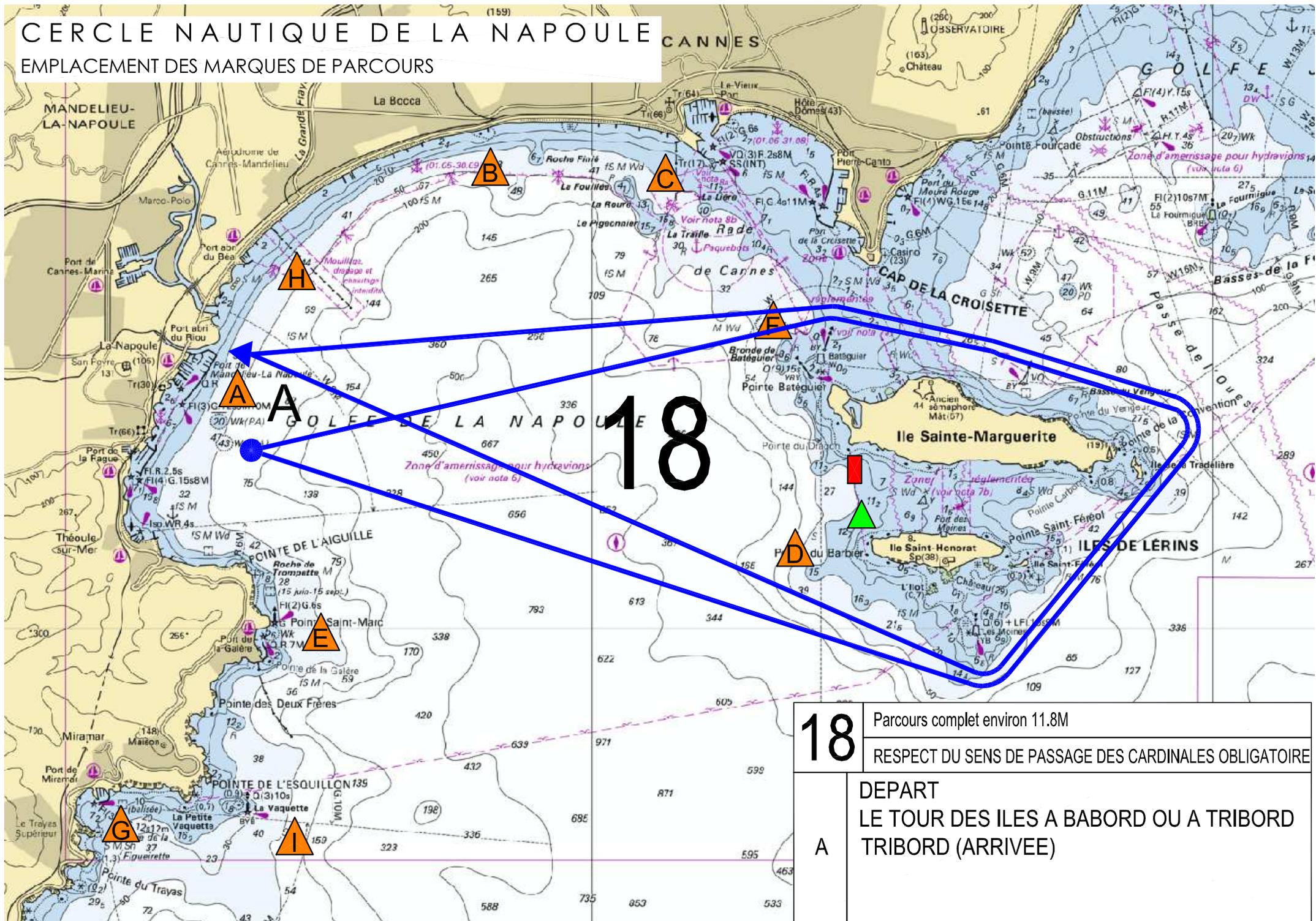
EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



17	Parcours complet environ 12.2M
	DEPART
A	BABORD La Napoule
B	TRIBORD La Bocca
C	TRIBORD Port de Cannes
A	BABORD La Napoule
C	TRIBORD Port de Cannes
A	BABORD (ARRIVEE)

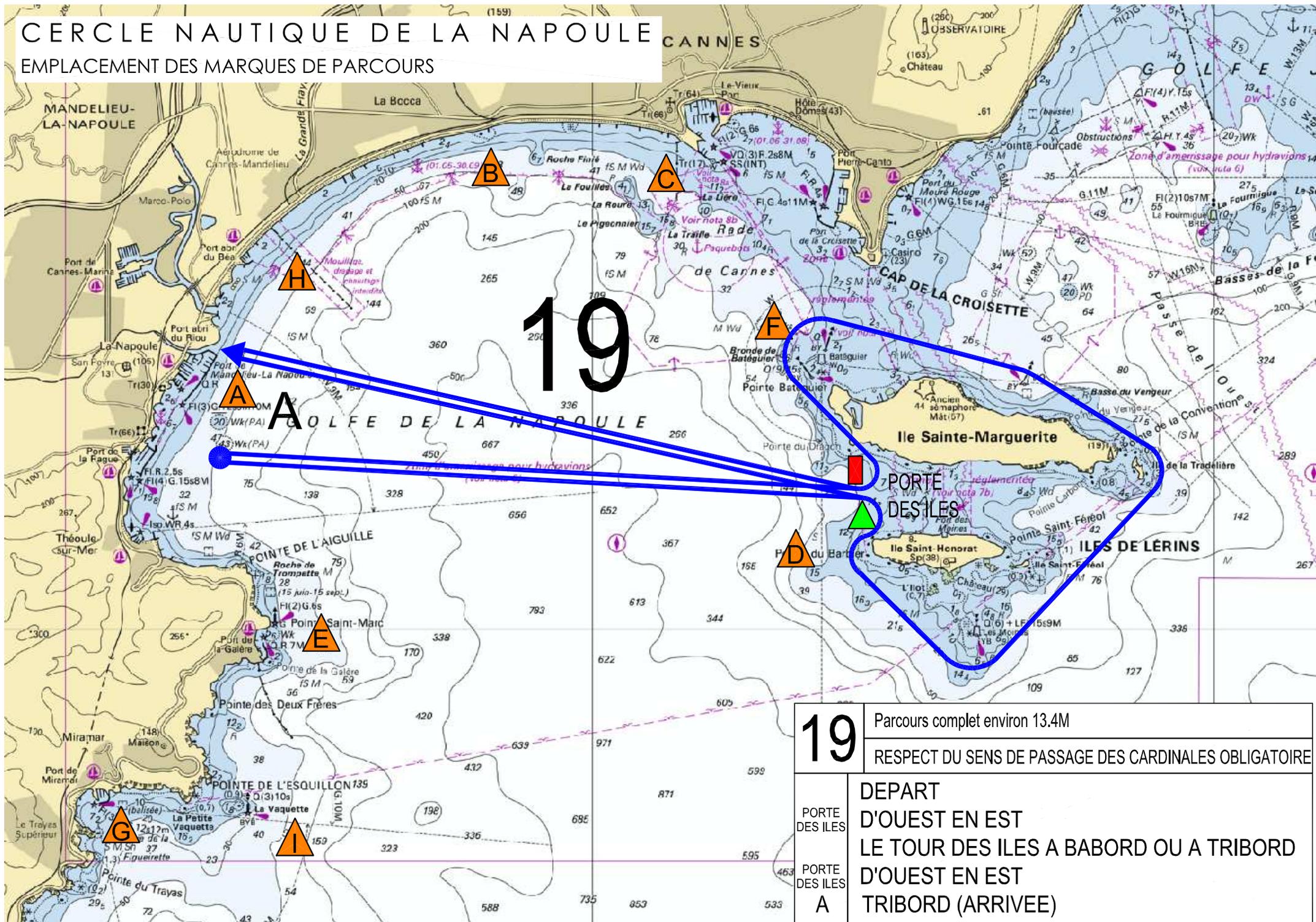
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



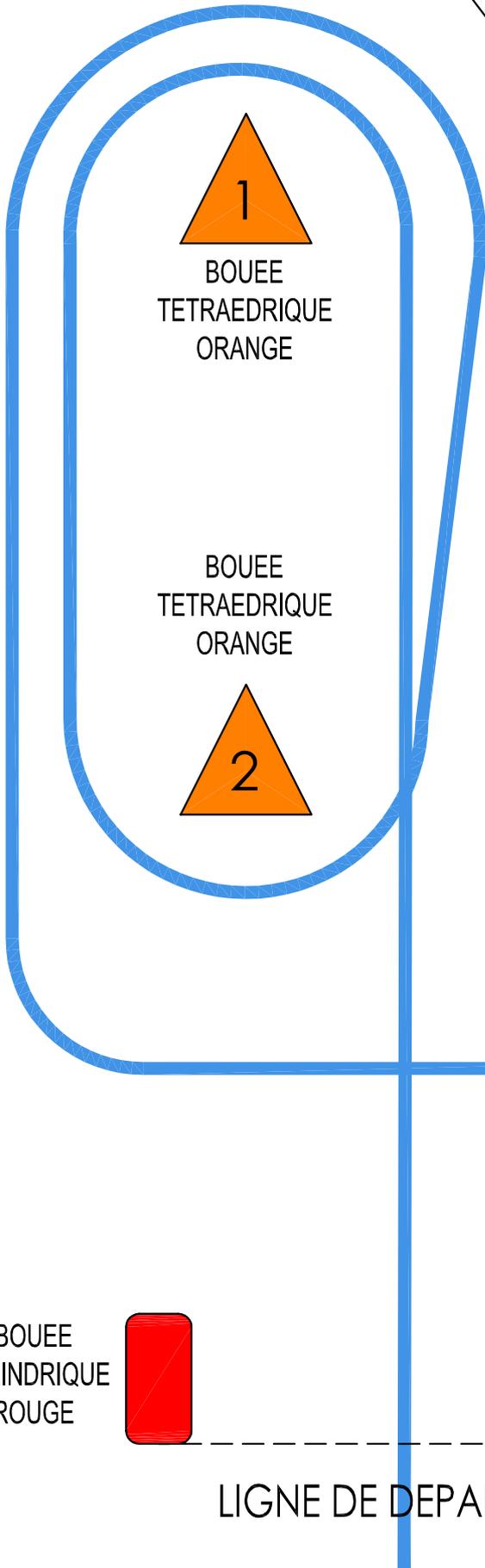
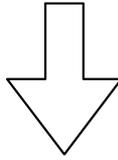
CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

EMPLACEMENT DES MARQUES DE PARCOURS



19	Parcours complet environ 13.4M
	RESPECT DU SENS DE PASSAGE DES CARDINALES OBLIGATOIRE
PORTE DES ILES	DEPART
PORTE DES ILES A	D'OUEST EN EST
	LE TOUR DES ILES A BABORD OU A TRIBORD
	D'OUEST EN EST
	TRIBORD (ARRIVEE)

VENT



PARCOURS BANANE:

2 ALLERS AU VENT

2 RETOURS SOUS LE VENT

DEPART - 1 - 2 - 1 - 2 - ARRIVEE

BOUEE
CYLINDRIQUE
BLANCHE

LIGNE D'ARRIVEE

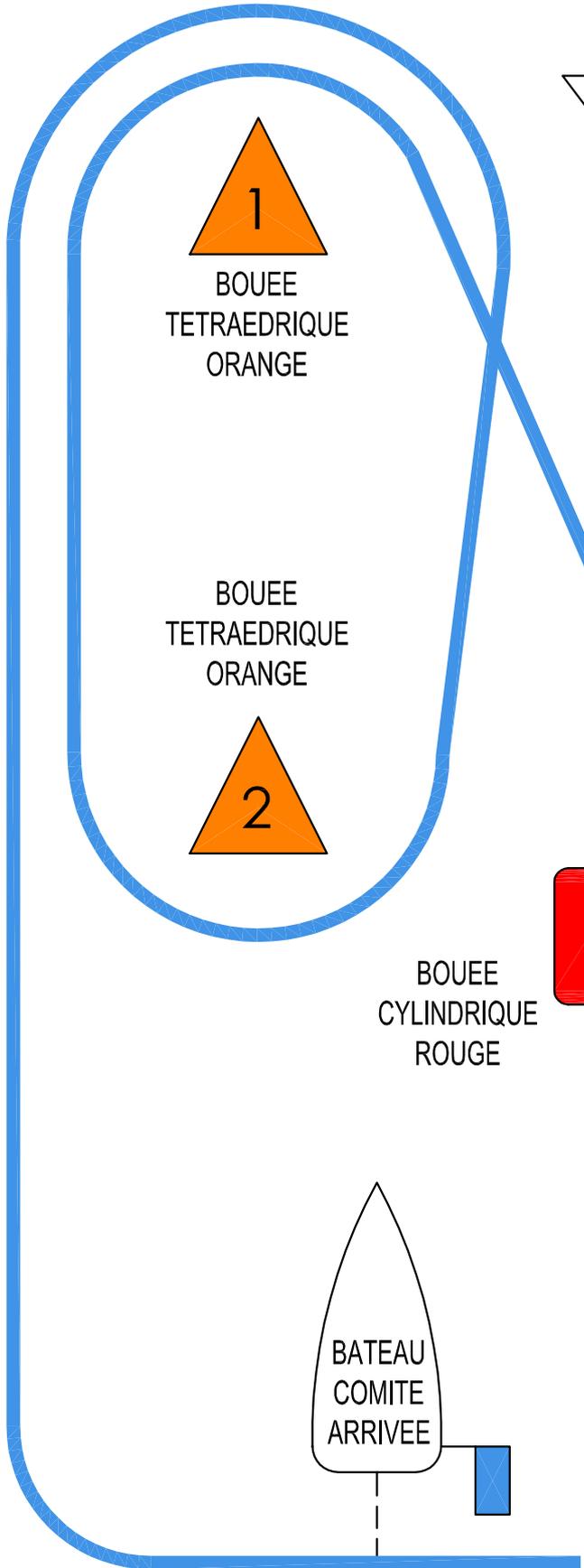
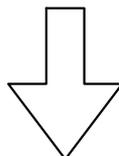
BOUEE
CYLINDRIQUE
ROUGE

LIGNE DE DEPART

BATEAU
COMITE

20	Parcours banane
	1 bateau comité
	DEPART
1	BABORD
2	BABORD
1	BABORD
2	BABORD
	ARRIVEE

VENT



PARCOURS BANANE:

2 ALLERS AU VENT
2 RETOURS SOUS LE VENT
DEPART - 1 - 2 - 1 - 2 - ARRIVEE

21	Parcours banane
	2 bateaux comités
	DEPART
1	BABORD
2	BABORD
1	BABORD
2	BABORD
	ARRIVEE



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

PORT LA NAPOULE



ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Un pointage officiel peut être effectué aux marques suivantes : Toutes les marques.

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.